

### Conditions d'inscription

La formation d'adresse aux adultes ayant 20 ans révolus.

Nos cours sont assujettis à des conditions générales d'inscription et financières. Ces conditions sont décrites dans un document dont nous vous demandons de prendre connaissance. [Conditions générales d'inscription](#)



### Informations préalables

- La formation commence toujours par l'acquisition du module de base.
- Le module de base doit donc être acquis pour s'inscrire à un autre module.
- Le module achevage-réglage peut être suivi après l'acquisition de l'AFP ou d'un niveau équivalent.
- L'inscription au module terminal est possible si tous les autres modules sont acquis.
- Pour les modules de culture générale 1 et 2, un ordinateur portable personnel est à prévoir.
- Le module de culture générale niveau 1 ne peut se faire que durant le module assemblage.
- Un concours d'entrée est organisé en cas de sureffectif.

### Modules horlogers déjà acquis précédemment

Module de base	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	le : .....	Ecole : .....
Module assemblage	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	le : .....	Ecole : .....
Module posage-emboîtage	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	le : .....	Ecole : .....
Module achevage-réglage	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	le : .....	Ecole : .....

### Sélection de la formation désirée et du choix du calendrier

Module de base Dates de cours Durée Prix (sous réserve de modification)	<input type="checkbox"/>	Le délai d'inscription est fixé au 31 mars 2026 17 août 2026 au 2 juillet 2027 2 semestres (450 périodes sur 3 soirs / semaine) CHF 3'180.- + matériel env. CHF 600.-
Module assemblage Dates de cours Durée Prix (sous réserve de modification) Je souhaite suivre les cours de culture générale niveau 1	<input type="checkbox"/>	Le délai d'inscription est fixé au 31 mars 2026 17 août 2026 au 2 juillet 2027 2 semestres (325 périodes sur 3 soirs / semaine) CHF 2'440.- + matériel env. CHF 300.- <input type="checkbox"/>
Module posage-emboîtage Dates de cours Durée Prix (sous réserve de modification)	<input type="checkbox"/>	Le délai d'inscription est fixé au 31 mars 2026 17 août 2026 au 2 juillet 2027 2 semestres (280 périodes sur 3 soirs / semaine) CHF 2'500.- + matériel env. CHF 600.-
Module achevage-réglage Dates de cours Durée Prix (sous réserve de modification) Je souhaite suivre les cours de culture générale niveau 2	<input type="checkbox"/>	Le délai d'inscription est fixé au 31 mars 2026 17 août 2026 au 2 juillet 2027 2 semestres (460 périodes sur 3 soirs / semaine) CHF 3'200.- + matériel env. CHF 500.- <input type="checkbox"/>
Module terminal Dates de cours Durée Prix (sous réserve de modification) Je souhaite suivre les cours de culture générale niveau 2	<input type="checkbox"/>	Le délai d'inscription est fixé au 31 mars 2026 17 août 2026 au 30 juin 2028 4 semestres (925 périodes sur 3 soirs / semaine) CHF 6'570.- + matériel env. CHF 300.- <input type="checkbox"/>

## Données personnelles de l'apprenant-e

Civilité	Madame <input type="checkbox"/>	Monsieur <input type="checkbox"/>
Nom-s	.....	
Prénom-s	.....	
Rue et n°	.....	
NPA et localité	.....	
N° tél mobile	.....	
N° tél prof	.....	
E-mail	.....	
Date de naissance	Lieu de naissance	
N°AVS	.....	
Nationalité	.....	
Origine	.....	
Permis de séjour	Dès le	Jusqu'au
Possédez-vous déjà un CFC ?	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> lequel ?
En emploi ?	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>
Profession et poste actuel	.....	

## Coordonnées de l'employeur - Données de l'entreprise

Raison sociale	.....
Catégorie prof	.....
Rue et n°	.....
NPA, localité, canton	.....
Pays	.....
N° tél prof	.....
E-mail	.....

## Conditions de facturation

Dès le 1er janvier 2022, les personnes qui visent l'obtention d'un CFC ou d'une AFP par la formation modulaire, peuvent bénéficier d'un soutien financier cantonal partiel ou total.

Ce soutien s'adresse aux personnes en emploi et domiciliées dans le canton de Neuchâtel depuis 2 ans au moins ainsi que les personnes inscrites aux procédures de qualifications cantonales.

En savoir plus : <https://bit.ly/4cNQo4E>



*L'apprenant-e ou l'employeur déclare avoir pris connaissance des conditions susmentionnées et, par sa signature, les avoir acceptées.*

Facture à envoyer à :

L'apprenant-e

L'employeur

Lieu et date

Signature de l'apprenant-e

Signature de l'employeur

## Faites le point avant l'envoi de votre dossier d'inscription

### TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS RETENU !

Vérifier et cocher les documents transmis :

- Le formulaire d'inscription complété

Les justificatifs selon l'Art. 5 des conditions spécifiques à cette formation soit :

- Une copie de la carte AVS ou attestation de domicile
- Pour les résidents étrangers : une copie du permis d'établissement (permis B, C, etc.)
- Pour les non-résidents : une copie du passeport
- Une copie des certificats de module déjà obtenus